

Federagenti et Assoagenti Vénétie repoussent de façon motivée « fake news » selon lesquels les grands bateaux endommagent Venise

Les données scientifiques - ils expliquent - démentent les alarmes pollution, tourisme et risque incidents

infosMARE - Federagenti a énuméré une liste de « fake news » que - a dénoncé la fédération des agents maritime italienne - ils tuent le port de Venise et a expliqué les raisons pour lesquelles des telles assertions sont infondées. À l'occasion de l'« pas assemblée » d'aujourd'hui de Federagenti en déroulement près du siège de Confcommercio à Rome, événement qui cet an la Fédération a voulu organiser à la place de la habituelle assemblée pre-de Noël pour une comparaison sur les perspectives et les risques pour le port de Venise, Federagenti a voulu préciser quelques des thèmes de la présence des grands bateaux à Venise « - il a éclairci la Fédération - avec l'esprit de ne pas s'opposer à quel il s'oppose à la présence en Lagune des grands bateaux de croisière, mais avec l'intention à rétablir la vérité, de contraster les trop nombreuses fake news que sur le cas Venise elles sont fleuries luxuriantes ». « Le tout - il a précisé Federagenti - en puisant à des études scientifiques, académiques et même d'associations des environmentalistes qui effritent qui est devenue vérité partagée, mais que tel il n'est pas. Le tout dans la conviction que des solutions vraies doivent compenetrare défend ambiant et défend de Venise, avec les exigences et la survie d'un port qui de Venise a été la raison d'exister ».

La liste des thèses, ou présumées telles, du démenti des faits, présentées de Federagenti et en particulier d'Assoagenti Vénétie, commence avec la contradiction qu'ils soient les bateaux et le canal des Pétroles à détruire la lagune vénitienne : « une récente recherche de l'Étude Rinaldo - ils ont expliqué les agents maritimes - montre que les causes de l'érosion de la Lagune sont de rechercher pas dans les bateaux, mais plutôt dans les barrages forains aux Bouches de Malamocco qui auraient dû peser positivement ».

Une thèse de sfatare est même qui soient les crocieristi les responsables de l'invasion touristique, puisque « ils pèsent de moins du 5% sur le total d'au-delà de 30 millions de touristes et effectivement qui visitent la ville ne rejoignent pas le 2% (moins que 400mil des personnes) ».

Il n'est vrai même pas - il a mis en évidence le président d'Assoagenti Vénétie, d'Alessandro Santi, en présentant la série de rectifications à « fake news » - que les bateaux polluent l'air de Venise, puisque « ils sont le transport moins polluant et d'une analyse accomplie d'un centre des recherches environmentaliste allemand résulte qu'un individuel bateau à vapeur pollue de quelque grand bateau de croisière ».

En outre les fondations des édifices vénitiens ne sont pas érodées du mouvement houleux provoqué de transite des bateaux puisque « tous les rapports indiquent le contraire et même des récents films sur les manifestations Bateaux ne montrent pas comme le mouvement houleux produit d'une grand bateau à six noeuds soient presque nuls ».

Federagenti et Assoagenti Vénétie ont démenti même les vox populi selon lesquels les grands bateaux peuvent entrer en San Marco, en spécifiant que « les bathymétries, ou bien les cartes des fonds, mettent en évidence comme les grands bateaux ils peuvent naviguer seulement au centre de quelques canaux pour raisons de calaison de leur quille » et que « un déplacement de la route optimale se traduirait dans un immédiat je bloque du bateau dans les fonds boueux ».

Il n'est vrai même pas - ils ont ajouté - que les grands bateaux provoquent des incidents : « toutes les statistiques officiels montrent le contraire. Jamais un grand bateau impliqué ».

Enfin Federagenti et Assoagenti Vénétie ont sfatato le racontar selon lequel les crocieristi ne laissent pas richesse à la ville, dans lorsque « l'impact économique direct des croisières est calculé à la baisse dans environ 155 millions d'euro et entre le 2013 et les 2017 limitations au trafic ont coûté à Venise au-delà de 123 millions d'euro ». (44)